

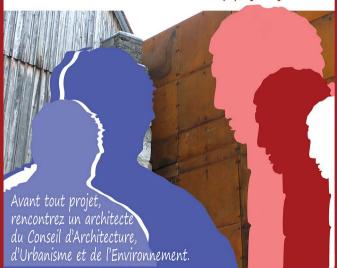
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE ENVIRONNEMENT DU JURA

CONSEILS GRATUITS SUR RENDEZ-VOUS

03 84 24 30 36

es architectes vous conseillent en toute ndépendance.

architecture - paysage - réglementation



architecture

optimiser l'usage du terrain, organiser les espaces, construire en bioclimatique...

paysage

insertion du projet dans le site, plantations à conserver, à prévoir...

réglementation

permis de construire, déclaration de travaux, site classé....

Pour préparer l'entretien avec l'architecte-conseiller :

Apportez tous les documents nécessaires à la bonne compréhension de votre projet : plan de situation et plan cadastral, photos du terrain et des alentours, plans existants, règlement d'urbanisme (PLU), règlement de lotissement, liste de vos besoins et de vos envies....